

Offre d'emploi

Maître de quai

Quoique la saison d'exploitation soit limitée à la période de mai à octobre, le quai de Percé accueille un nombre important de visiteurs chaque année. À titre de **Maître de quai** pour le quai de Percé, vous aurez entre autres à coordonner l'ensemble des activités portuaires associées au mouvement des bateaux de plaisance à l'intérieur des limites administratives du quai de Percé, incluant les arrivées et départs des bateaux et l'entretien des lieux.

Principales tâches et responsabilités :

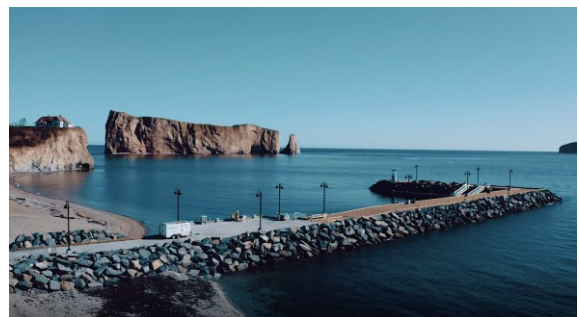
- Assurer un service à la clientèle professionnel en interagissant avec les gens, en répondant à leurs questions et en aidant dans tous les aspects des services aux passagers;
- Assister les capitaines à l'amarrage et au largage des bateaux;
- Percevoir les droits de quaiage pour les pêcheurs et plaisanciers;
- Veiller au respect de la politique concernant la gestion et la sécurité des usagers du quai;
- Assurer une présence constante sur le quai afin d'assurer la sécurité de la clientèle;
- Voir à l'entretien général du site (pontons et passerelles, terrains, bâtiments, salle de bain, etc.) et exécuter quotidiennement des travaux d'entretien ménager;
- Assurer la surveillance des infrastructures aux horaires d'ouverture;
- Garder à jour l'inventaire des équipements d'entretien ménagers;
- Signaler tout bris ou toute défectuosité se trouvant sur les lieux;
- Consigner les commentaires et les plaintes;
- Aider à la fermeture de la saison et à la préparation du site pour l'hiver;
- Autres tâches connexes déterminées par l'employeur.

Connaissances et habiletés demandées :

- Expérience pertinente reliée à la fonction;
- Excellentes capacités d'organisation, capable de planifier et d'exécuter;
- Connaissance du monde de la plaisance et des relations avec la clientèle;
- Bonne condition physique et rigueur sont indispensables pour ce poste;
- Être à l'aise à travailler à l'extérieur;
- Autonomie, sens de l'initiative et polyvalence;
- Connaissance de la langue anglaise (un atout certain);
- Souci du détail.

Salaires et avantages :

- Emploi contractuel d'une durée déterminée de 18 semaines avec possibilité de renouvellement;
- Horaire de travail de 40 heures/semaine;
- Doit être disponible les jours fériés et les fins de semaine;
- Possibilité d'horaire flexible;
- Salaire à discuter avec l'employeur.



Veillez faire parvenir votre candidature **avant le vendredi 15 avril 2022, à 12 h**, à l'attention du directeur général, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à direction@ville.perce.qc.ca.

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, le 25 mars 2022.